association rendez-vous artistiques 17, avenue du rendez-vous 93470 Coubron,





bulletin d'inscription pour enfants de 5 à 14 ans

Nom et Prénom(s) de l'enfant:	
Date de naissance: / /	
Nom des responsables legaux:	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
Adresse:	
Code postale:	
Ville:	
Nom de la compagnie d'assurance (responsabilité civile) Email:	upe dédié à l'organisation des ateliers organises par l'association rendez-vous
	15 euros frais adhésion à l'association
ai lu et j'accepte la charte d'engagement de l'association rendez-vous artistiques pour	90 euros
mon enfant.	accès aux 10 ateliers

Les règlements sont à établir, à l'ordre de rendez-vous artistiques et doivent êtr<mark>e accompagnés</mark> du bulletin d'inscription complété ,signé ainsi que de la charte d'engag<mark>ement.</mark>

fait le : signature du ou des représentants légaux:



Tout adhérents à l'association et son responsable légal entend accepter au moment de son adhésion la présente charte.

Mission de l'association:

La vocation de l'association est de favoriser, grâce au déploiement d'ateliers artistiques, la pratique collective de techniques de dessin, peinture ou toute autre forme d'art, le partage de savoirs et la réalisation de créations en toute bienveillance, en toute convivialité, dans le respect mutuel des personnes et dans le respect de son environnement.

Les 5 valeurs de l'association:



Horaire de l'atelier: les ateliers se dérouleront de 15h30 à 17h 00. Chaque enfant adhèrent pourra arriver 5 à 10 minutes avant pour s'installer tranquillement et partira à la fin de l'atelier à 17h00.

L'association décline toute responsabilité en cas de non respect des horaires par l'adhérent. Les parents de chaque enfant s'engagent à accompagner à l'heure son enfant et à venir le récupérer à l'heure devant la grille de l'atelier.

Collation et boisson: L'atelier autorise chaque enfant à se munir d'une petite collation ainsi qu'une boisson.

(en cas d'intolérance ou d'allergie alimentaire merci de prévenir et de le noter par écrit en précisant le nom et prénom de l'enfant)

Autorisation droit à l'image: Lors des ateliers il est possible que nous prenions quelques photos des réalisations de votre enfant ou de votre enfant en train de dessiner ou de peindre. Chaque visage sera systématiquement masqué par un smiley afin de respecter l'anonymat et le droit à l'image dans toutes nos publications.

Les sorties extérieures: Il est possible que certains ateliers se passent en extérieur lorsque le temps nous le permettra. Les lieux seront toujours a proximité de l'atelier à pied comme le bois ou chemin de la Dhuys. Un message sera envoyé sur le groupe WhatsApp pour préciser l'endroit et le nombre d'accompagnants.

aujourd'hui, on va faire du land art!

fait le:

J'ai bien pris connaissance du calendrier, de la charte ainsi que mon enfant et y adhérons.

signature du ou des représentants légaux: